

COMPTE RENDU SUCCINCT

Conseil municipal du 24 juin 2014

Le vingt quatre juin deux mille quatorze, à 18h30, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués le dix huit juin deux mille quatorze, se sont réunis, à l'hôtel de ville, sous la présidence de Madame Christine GUILLEMY, Maire.

Monsieur Paul FOURNIE, Conseiller Municipal, prend place en qualité de secrétaire.

Membres du Conseil Municipal : 35

Membres du Conseil Municipal en exercice : 35

PRESENTS : 29

Jean-Charles BERTHIER, Gérard BOCQUILLON, Jacky BOICHOT, Céline BRASSEUR, Axel CAUSIN, Johann CLERC, Céline CUCCURU, Cyril DE ROUVRE, Odile DECHANET, Abbès DJANTI, Yasmina EL FAQIR, Pierre ETIENNE, Isabelle FENAU, Paul FLAMERION, Paul FOURNIE, Delphine GAUTIER SDIGHA, Jessica GOULIN, Gérard GROSLAMBERT, Christine GUILLEMY, Patrick LEFEVRE, Marie Christine MURGIDA, Sabah M'RIOUI, Valérie NEDELEC, Véronique NICKELS, Catherine PAZDZIOR, Frédéric PERRIN, Frédéric ROUSSEL, Catherine SFEIR, Bernard SIMON

EXCUSES : 5

Didier COGNON, Karine COLOMBO, Béatrice JEHLE, Michèle LEMAIRE, Sophie NOEL

ABSENT : 1

Patrick VIARD

PROCURATIONS : 5

Didier COGNON à Jacky BOICHOT, Karine COLOMBO à Cyril DE ROUVRE, Béatrice JEHLE à Céline CUCCURU, Michèle LEMAIRE à Christine GUILLEMY, Sophie NOEL à Céline BRASSEUR

Monsieur Paul FOURNIÉ est désigné secrétaire de la séance à l'unanimité.

1. Motion sur l'hôpital

Le conseil municipal demande, à l'unanimité, l'inscription du territoire de santé de Chaumont en zone prioritaire.

FINANCES

2. Taxe Locale sur la Publicité Extérieure- Tarifs 2015

Le Conseil décide, à l'unanimité, de ne pas appliquer, pour l'année 2015, la revalorisation des tarifs et de maintenir ceux de 2014.

3. Dotation de solidarité urbaine 2013- rapport justificatif d'affectation

La ville de Chaumont a perçu, au titre de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale 2013 une somme de 1 977 203 euros, en augmentation de 259 268 euros soit 15.09% par rapport à 2012 (rappel 2012 : 1 717 935 euros).

Plusieurs domaines ont été concernés, mais nous retiendrons plus particulièrement ceux concernant :

- Le cadre de vie,
- Le secteur socio-culturel.

Le Conseil prend acte.

4. Tarifs du Conservatoire

Le Conseil décide, à l'unanimité d'adopter les tarifs applicables à partir du 25 août 2014 :

Pour les chaumontais et les Brottais

	Enfants mineurs ou à charge des parents		Adultes	
	Base Formation Musicale	FM + 1 instrument	Formation musicale	FM + 1 instrument
Rappel 2013-2014	93,65 €	234,13 €	187,30 €	374,60 €
2014-2015	95,50 €	238,75 €	191,00 €	382,00 €

r les non chaumontais et Brottais

	Enfants mineurs ou à charge des parents		Adultes	
	Base Formation Musicale	FM + 1 instrument	Formation musicale	FM + 1 instrument
Rappel 2013-2014	280,95 €	421,43 €	374,60 €	749,20 €
2014-2015	286,50 €	429,75 €	382,00 €	764,00 €

ú **Aide de la Ville selon les quotients familiaux**

Application de ce tarif de base de la façon suivante pour mémo :

QUOTIENTS FAMILIAUX	% Aide de la Ville
A	75 %
B	75 %
C	70 %
D	62,5 %
E	55 %
F	42,5 %
G	30 %
H	15 %
I	0 %

ú Discipline supplémentaire (instrumentale ou vocale) : + **68.00 €**

ú Réduction accordée aux élèves d'une même famille fréquentant les cours durant l'année scolaire:

- 1* 2^{ème} élève : 25 % du tarif applicable
 2* 3^{ème} élève : 50 % du tarif applicable

3* 4^{ème} élève et plus : 75 % du tarif applicable par ordre d'antériorité d'inscription

ú Élèves des classes musicales: Application, pour tous les élèves (Chaumont et Extérieur), de la tarification habituelle des élèves chaumontais.

ú Étudiants (à Chaumont): Application, pour tous les élèves (Chaumont et Extérieur), de la tarification habituelle des élèves chaumontais.

ú Elèves ayant terminé le cursus de formation musicale ou Adultes inscrits uniquement en cours instrumental:

réduction de 30 % plafonnée à 95 € sur la base de la cotisation prévue pour Formation musicale et instrument.

Tarifs spécifiques :

ú Chœur d'enfants ou Comédie musicale: **22 €** pour un enfant déjà inscrit dans un cours du Conservatoire, **44 €** pour les autres

ú Eveil musical et classe ULIS: **22 €** pour un enfant chaumontais, **44 €** pour un extérieur

ú Locations d'instruments du Conservatoire: **22 €** par mois

ú Ateliers Chanson, Atelier Rock ou Atelier jazz, formation chef de chœur : **44 €** pour un élève déjà inscrit au Conservatoire, **65 €** pour les autres

ú Ateliers en pratique individuelle : Carillon, Improvisation, Guitare électrique ou Basse électrique sans autre cours : **65 €** pour les mineurs chaumontais, **85 €** pour les mineurs de l'extérieur **107 €** pour les Adultes chaumontais, **138 €** pour les Adultes de l'extérieur

Gratuité :

ú accordée aux membres de l'Harmonie municipale et de la Batterie-Fanfara pour la discipline instrumentale pratiquée au sein de ces ensembles.

ú accordée pour la pratique de musique d'ensemble: Big Band, ensemble de clarinettes, ensemble de cuivres, ensembles à cordes, classe d'orchestre, ensemble de guitares, ensemble de flûtes, ensemble de percussions ...et au cours d'improvisation à l'orgue pour les élèves déjà inscrits en classe d'orgue.

ú accordée aux enseignants du Conservatoire qui pratiquent un deuxième instrument dans le cadre de leur formation continue.

ú prêt gratuit des instruments « petites mains », selon les disponibilités, pour les enfants débutants.

ú Aucun remboursement, même partiel, ne peut être effectué en cours d'année.

* Arrivée de Madame Karine COLOMBO

5. Tarifs du Nouveau Relax

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'adopter ce tarif nouveau pour les concerts « musique actuelle » organisés par le Nouveau Relax :

- plein tarif : 10 €,
- tarif réduit : 5 €.

6. Attribution de subventions

Le conseil décide d'allouer les subventions suivantes :

DIRECTION COORDINATION ASSOCIATIVE DEVELOPPEMENT SOCIAL SPORTS						
compte budgétaire: 67 6745 025 SPOR (sport)				Crédit voté	40 250 €	100%
(subventions exceptionnelles)				Déjà attribué		0%
				Vote en cours	52 813 €	131%
				Solde	-12 563 €	-31%
DENOMINATION DE L'ASSOCIATION	ACTION	SUBVENTION 2013	MONTANT DU VOTE PROPOSE	SOIT MONTANT TOTAL 2014 ACCORDE A CE JOUR	OBSERVATIONS	
ASPTT Football	Tournoi jeune 21 juin	500,00 €	420,00 €	420,00 €	70% de la subvention envisagée	
Ass. Buggy Chaumontais	Course de Buggy 1er juin	0,00 €	350,00 €	350,00 €	70% de la subvention envisagée	
Boxing Club	Gala mars 2014	4 000,00 €	1 400,00 €	1 400,00 €	70% de la subvention envisagée	
Boxing Club	Gala novembre 2014		1 400,00 €	1 400,00 €	70% de la subvention envisagée	
Cercle Hippique Chaumont-Choignes	Concours hippique 11/05	1 900,00 €	350,00 €	350,00 €	70% de la subvention envisagée	
Cercle Hippique Chaumont-Choignes	Concours hippique 28-29/06		840,00 €	840,00 €	70% de la subvention envisagée	
Cercle Hippique Chaumont-Choignes	Concours hippique 21/09		140,00 €	140,00 €	70% de la subvention envisagée	
CFA Interpro de Chaumont	Tournoi de football cfa 10/04/2014		420,00 €	420,00 €	70% de la subvention envisagée	
Chaumont Badminton	Tournoi de l'affiche	800,00 €	280,00 €	280,00 €	70% de la subvention envisagée	
Chaumont Chess 2000	25ème open de parties rapides	0,00 €	350,00 €	350,00 €	70% de la subvention envisagée	
Chaumont Football Club	Tournoi de football	1 350,00 €	385,00 €	385,00 €	70% de la subvention envisagée	
Chaumont Handisport	Championnat torball	0,00 €	700,00 €	700,00 €	70% de la subvention envisagée	
District Haute-Marne	Tournoi Pierre Flamion	2 000,00 €	1 400,00 €	1 400,00 €	70% de la subvention envisagée	
ECAC Basket	Challenge Meunier des 07-08/06	1 000,00 €	420,00 €	420,00 €	70% de la subvention envisagée	
ECAC Tennis	Tournoi des petits virtuoses	5 053,76 €	210,00 €	210,00 €	70% de la subvention envisagée	

ECAC Tennis	Tournoi open		70,00 €	70,00 €	70% de la subvention envisagée
ECAC Triathlon	15ème édition du bike and run	4 000,00 €	490,00 €	490,00 €	70% de la subvention envisagée
Génération Roc	Challenge régionale	0,00 €	560,00 €	560,00 €	70% de la subvention envisagée
Les Teufs Teufs	Journée planneurs 08/05. Rencontre inter club	100,00 €	70,00 €	70,00 €	70% de la subvention envisagée
Moto Club haut-marnais	Motocross de Poulangy 01/05	4 900,00 €	280,00 €	280,00 €	70% de la subvention envisagée
Moto Club haut-marnais	Supercross nocturne 23/08		3 150,00 €	3 150,00 €	70% de la subvention envisagée
OMS de Chaumont	14ème édition de la Corrida pédestre 13/09	3 500,00 €	1 750,00 €	1 750,00 €	70% de la subvention envisagée
OMS de Chaumont	11ème forum des ass. 06/09		700,00 €	700,00 €	70% de la subvention envisagée
Squadra52	18ème 24 heures solex	5 000,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	70% de la subvention envisagée
USEP Haute-Marne	Usépiades 18/06		350,00 €	350,00 €	70% de la subvention envisagée
Vélo Club Chaumontais	67ème prix de la Libération	1 930,00 €	1 050,00 €	1 050,00 €	70% de la subvention envisagée
Vélo Club Chaumontais	38ème prix du conseil général		210,00 €	210,00 €	70% de la subvention envisagée
VTTC Chaumont	11ème édition randonnée VTT et pédestre 06/04		350,00 €	350,00 €	70% de la subvention envisagée
VTTC Chaumont	7ème édition randonnée VTTC 6/04		175,00 €	175,00 €	70% de la subvention envisagée
VTTC Chaumont	4ème édition randonnée VTT 04/10/2014		175,00 €	175,00 €	70% de la subvention envisagée
ECAC Handball		400,00 €	868,00 €	868,00 €	Déjà versé par acompte 2014
CVB52	Coupe d'Europe	0,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	
	TOTAL	36 433,76 €	52 813,00 €		

compte budgétaire: 65 6574 025 SPOR (sport) (subventions de fonctionnement)	Crédit voté	473 800 €	100%
	Déjà attribué		0%
	Vote en cours	453 230 €	96%

				Solde	20 570 €	4%
DENOMINATION DE L'ASSOCIATION	ACTION	SUBVENTION 2013	MONTANT DU VOTE PROPOSE	SOIT MONTANT TOTAL 2014 ACCORDE A CE JOUR	OBSERVATIONS	
Aéro Club Chaumont		100,00 €	150,00 €	150,00 €		
Aikikai		150,00 €	370,00 €	370,00 €		
AS Automobile Chaumont		1 810,00 €	1 230,00 €	1 230,00 €		
ASPTT Football		12 820,00 €	12 330,00 €	12 330,00 €		
ASPTT Tennis		9 010,00 €	8 750,00 €	8 750,00 €		
Boxing Club Chaumontais		4 380,00 €	4 720,00 €	4 720,00 €		
Centre Nautique Chaumont Choignes		670,00 €	1 670,00 €	1 670,00 €		
Cercle des armes		6 390,00 €	5 640,00 €	5 640,00 €		
Chaumont Handisport		1 770,00 €	1 710,00 €	1 710,00 €		
Chaumont Badminton		870,00 €	2 630,00 €	2 630,00 €		
Chaumont Chess		430,00 €	950,00 €	950,00 €		
Chaumont Enduro 52		1 490,00 €	1 510,00 €	1 510,00 €		
Chaumont Rando		270,00 €	1 520,00 €	1 520,00 €		
Cercle Hippique Chaumont-choignes		20 450,00 €	20 430,00 €	20 430,00 €	Acompte déjà versée 8868€	
Chaumont Football Club		53 520,00 €	53 920,00 €	53 920,00 €	Acompte déjà versée 31800€	
Cheminots Club Chaumontais		100,00 €	370,00 €	370,00 €		
CMES		12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €		
Chaumont Volley Ball 52		180 580,00 €	180 820,00 €	260 820,00 €	Acompte déjà versé de 154000€ sur 2014 et acompte de 80000€ déjà versés en 2013.	
Cyclo Pays Chaumontais		360,00 €	550,00 €	550,00 €		
ECAC Athlétisme		10 730,00 €	9 440,00 €	9 440,00 €		
ECAC Basket		11 230,00 €	13 100,00 €	13 100,00 €		
ECAC Handball		14 750,00 €	7 430,00 €	7 430,00 €	Déjà versé par acompte 2014	
ECAC Rugby		12 380,00 €	4 620,00 €	4 620,00 €		
ECAC Tennis		9 350,00 €	9 400,00 €	9 400,00 €	Acompte déjà versée 4902€	
ECAC Tennis de table		1 360,00 €	2 380,00 €	2 380,00 €		
ECAC Triathlon		13 650,00 €	15 040,00 €	15 040,00 €		
ESOG		1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €		
Génération roc		4 970,00 €	4 780,00 €	4 780,00 €		

GPS Mouche		100,00 €	190,00 €	190,00 €	
Interfac		130,00 €	700,00 €	700,00 €	
Jing Tao		120,00 €	520,00 €	520,00 €	
Judo Club Chaumontais		10 450,00 €	9 370,00 €	9 370,00 €	
La Chaumontais e		14 150,00 €	16 360,00 €	16 360,00 €	
Les Murènes		270,00 €	710,00 €	710,00 €	
Les Orques Chaumontais		4 690,00 €	4 300,00 €	4 300,00 €	
Moto Club Haut- Marnais		5 160,00 €	5 370,00 €	5 370,00 €	
New Fit		2 430,00 €	900,00 €	900,00 €	
Office Municipal des Sports		18 000,00 €	18 000,00 €	18 000,00 €	Acompte déjà versée 13500€
Rayon Sportif Chaumontais		100,00 €	1 410,00 €	1 410,00 €	
Société Mixte de Tir		2 430,00 €	3 200,00 €	3 200,00 €	
Teuf-Teufs		100,00 €	290,00 €	290,00 €	
Tir à l'Arc		280,00 €	790,00 €	790,00 €	
USEC		480,00 €	820,00 €	820,00 €	
Vélo Club Chaumontais		4 890,00 €	6 360,00 €	6 360,00 €	
VCC Randonneurs		110,00 €	480,00 €	480,00 €	
VTTC		450,00 €	1 740,00 €	1 740,00 €	
Volabizz		100,00 €	100,00 €	100,00 €	
Yoseikan Budo		2 270,00 €	2 960,00 €	2 960,00 €	
	TOTAL	453 500,00 €	453 230,00 €		

compte budgétaire: 65
6574 025 DSDI (social)
(subventions de
fonctionnement)

Crédit voté	143 320 €	100%
Déjà attribué		0%
Vote en cours	141 283 €	99%
Solde	2 037 €	1%

DENOMINATION DE L'ASSOCIATION	ACTION	SUBVENTION 2013	MONTANT DU VOTE PROPOSE	SOIT MONTANT TOTAL 2014 ACCORDE A CE JOUR	OBSERVATIONS
ADAJ		1 000,00 €	400,00	400,00	CUCS
ADPJ 52		30 500,00 €	29 500,00	29 500,00	
AHMI		2 500,00 €	2 500,00	2 500,00	CUCS
APAJH		600,00 €	500,00	500,00	
Paralysés de France		300,00 €	300,00	300,00	
Personnel Municipal		1 500,00 €	1 200,00	1 200,00	
Artisans du Monde		1 200,00 €	1 200,00	1 200,00	
ASLO		12 000,00 €	12 000,00	12 000,00	
Don du sang bénévole de Chaumont		600,00 €	500,00	500,00	
Babel interprètes		1 500,00 €	1 300,00	1 300,00	
Bouge ton regard		0,00 €	600,00	600,00	
BGE Champagne		0,00 €	1 750,00	1 750,00	CUCS
Carrefour des Savoirs		1 050,00 €	500,00	500,00	
CIDFF 52 (centre d'info. sur les droits des femmes et des familles)		2 000,00 €	2 000,00	2 000,00	
CIDFF 52 (centre d'info. sur les droits des femmes et des familles)		0,00 €	1 000,00	1 000,00	CUCS
Club cœur et santé		500,00 €	500,00	500,00	
Collectif SSI 52		1 300,00 €	1 300,00	1 300,00	
ESC Troyes			800,00	800,00	
Initiales		8 000,00 €	7 000,00	7 000,00	CUCS
La Distraction des Malades		300,00 €	400,00	400,00	
La Passerelle		7 000,00 €	7 000,00	7 000,00	
La Prévention Routière		600,00 €	300,00	300,00	
L'escale		16 400,00 €	16 000,00	16 000,00	
Le Jardin d'Alois		0,00 €	500,00	500,00	
Les Chats Libres		0,00 €	3 500,00	3 500,00	
Ligue des Droits de l'Homme		300,00 €	300,00	300,00	
L'Outil en Main		0,00 €	1 300,00	1 300,00	
MJC de Chaumont		8 000,00 €	8 613,00	8 613,00	
MJC de		6 916,00 €	6 400,00	6 400,00	

Chaumont					
OMS		1 000,00 €	800,00	800,00	
Réseau de réussite scolaire		0,00 €	6 150,00	6 150,00	CUCS
Restaurants du Cœur		7 500,00 €	7 500,00	7 500,00	
Secours catholique		0,00 €	3 800,00	3 800,00	
Secours Populaire Français		3 500,00 €	3 500,00	3 500,00	
UDAF		13 646,00 €	6 870,00	6 870,00	
UDAF			600,00	600,00	CUCS
UFOLEP		2 000,00 €	2 400,00	2 400,00	CUCS
UNAFAM		500,00 €	500,00	500,00	
	Total	132 212,00 €	141 283,00 €		

compte budgétaire: 67
6745 025 DSDI (social)

(subventions exceptionnelles)

Crédit voté	10 000 €	100%
Déjà attribué		0%
Vote en cours	10 000 €	100%
Solde	0 €	0%

DENOMINATION DE L'ASSOCIATION	ACTION	SUBVENTION 2013	MONTANT DU VOTE PROPOSE	SOIT MONTANT TOTAL 2014 ACCORDE A CE JOUR	OBSERVATIONS
Ateliers du viaduc	Fonctionnement	5 000,00 €	5 000,00	5 000,00	
Vestiaire Service	Fonctionnement	0,00 €	5 000,00	5 000,00	CUCS
	TOTAL	5 000,00 €	10 000,00 €		

compte budgétaire: 65
6574 025 DEMO

(subventions de fonctionnement)

Crédit voté	64 500 €	100%
Déjà attribué		31%
Vote en cours	57 500 €	57%
Solde	7 000 €	12%

DENOMINATION DE L'ASSOCIATION	ACTION	SUBVENTION 2013	MONTANT DU VOTE PROPOSE	SOIT MONTANT TOTAL 2014 ACCORDE A CE JOUR	OBSERVATIONS
Amicale des Pierres Percées		100,00 €	100,00	100,00	
Club Edelweiss		1 000,00 €	1 000,00	1 000,00	
Comité Rochotte		31 400,00 €	20 000,00	20 000,00	
Comité Rochotte			6 000,00	6 000,00	CUCS
UDAF		5 000,00 €	10 400,00	10 400,00	CUCS

MJC		0,00 €	20 000,00		Appel à projet, passeur d'images.
	TOTAL	37 500,00 €	€	57 500,00	

DIRECTION POLITIQUES CULTURELLES PÔLE UNIVERSITAIRE						
compte budgétaire: 65 6574 025 PAEC (culture)				Crédit voté	159 302 €	100%
(subventions de fonctionnement)				Déjà attribué	0 €	0%
				Vote en cours	158 050 €	94%
				Solde	1 252 €	6%
DENOMINATION DE L'ASSOCIATION	ACTION	SUBVENTION 2013	MONTANT DU VOTE PROPOSE	SOIT MONTANT TOTAL 2014 ACCORDE A CE JOUR	OBSERVATIONS	
ADEJMC (ensemble jazz de l'école de musique)		1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €		
APEC (parents école de musique)		500,00 €	800,00 €	800,00 €		
Art ma Muse		700,00 €	700,00 €	700,00 €		
Amis du salon du livre		500,00 €	500,00 €	500,00 €		
Assoc. Haut-Marnaise d'écrivains		200,00 €	200,00 €	200,00 €		
Ateliers Roux Champion		6 800,00 €	6 200,00 €	6 200,00 €		
Bagad Café		500,00 €	500,00 €	500,00 €		
BBB		3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €		
Bibliothèque pour tous		500,00 €	500,00 €	500,00 €		
Chants de Gouttière		5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €		
Chorale les Trimazos		300,00 €	500,00 €	500,00 €		
Choréa Danse/Rayon Sportif		200,00 €	300,00 €	300,00 €		
Comité Rochotte		800,00 €	800,00 €	800,00 €		
Compagnie les z'oiseau		800,00 €	800,00 €	800,00 €		
Country 52		800,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €		
Créa Danse Compagnie du Ruisseau		1 000,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €		
Ensemble Vocal Montéclair		0,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €		
Ensemble Vocalys		1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €		

Fugue à l'Opéra		6 000,00 €	6 500,00 €	6 500,00 €	
Harmonie Municipale		1 500,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	
Initiales		1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	
Les Piffari		250,00 €	250,00 €	250,00 €	
Les Petits Baluchons		800,00 €	800,00 €	800,00 €	
Ligue de l'enseignement Haute-Marne		7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	
Maison des lycéens		2 000,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	
Médiators		500,00 €	500,00 €	500,00 €	
Méli Mélo Fabrique		6 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	
MJC		73 752,00 €	74 000,00 €	74 000,00 €	Acompte déjà versé 69400€
Orgue de Saint-Jean		800,00 €	700,00 €	700,00 €	
Quattrodecim		2 600,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	
Rythme et Danse		1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	
Showmont sur Scène		0,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	
Sound Track		8 000,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €	
Subwawe Records		6 500,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	
Théarto		2 500,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	
Théâtre de l'Arche		2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	
Trompettes de Chaumont		2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	
	TOTAL	148 302,00 €	158 050,00 €		

compte budgétaire: 67
6745 025 PAEC (culture)
(subventions exceptionnelles)

Crédit voté	23 000 €	100%
Déjà attribué		0%
Vote en cours	23 000 €	43%
Solde	0 €	57%

DENOMINATION DE L'ASSOCIATION	ACTION	SUBVENTION 2013	MONTANT DU VOTE PROPOSE	SOIT MONTANT TOTAL 2014 ACCORDE A CE JOUR	OBSERVATIONS
MJC		0,00 €	23 000,00 €	23 000,00 €	
	TOTAL	0,00 €	23 000,00 €		

compte budgétaire: 65
6574 025 FEST (festival)
(subventions de fonctionnement)

Crédit voté	140 000 €	100%
Déjà attribué		0%
Vote en cours	140 000 €	43%

Solde	0 €	57%
-------	-----	-----

DENOMINATION DE L'ASSOCIATION	ACTION	SUBVENTION 2013	MONTANT DU VOTE PROPOSE	SOIT MONTANT TOTAL 2014 ACCORDE A CE JOUR	OBSERVATIONS
Festival		180 000,00 €	140 000,00 €	180 000,00 €	Acompte de 40000€ déjà versé sur crédit 2013 et 68000€ d'acompte déjà versé pour l'exercice 2014.
	TOTAL	180 000,00 €	140 000,00 €		

DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT

compte budgétaire: 65 6574 025 DEVD (développement durable)	Crédit voté	1 350 €	100%
(subventions de fonctionnement)	Déjà attribué		0%
	Vote en cours	1 100 €	81%
	Solde	250 €	19%

DENOMINATION DE L'ASSOCIATION	ACTION	SUBVENTION 2013	MONTANT DU VOTE PROPOSE	SOIT MONTANT TOTAL 2014 ACCORDE A CE JOUR	OBSERVATIONS
Sté d'horticulture		950,00 €	950,00 €	950,00 €	
	TOTAL	950,00 €	950,00 €		

RESSOURCES INTERNES

compte budgétaire: 65 6574 025 JUM (jumelage)	Crédit voté	2 500 €	100%
(subventions de fonctionnement)	Déjà attribué		0%
	Vote en cours	1 100 €	44%
	Solde	1 400 €	56%

DENOMINATION DE L'ASSOCIATION	ACTION	SUBVENTION 2013	MONTANT DU VOTE PROPOSE	SOIT MONTANT TOTAL 2014 ACCORDE A CE JOUR	OBSERVATIONS
AFIC (franco italienne)		0,00 €	400,00 €	400,00 €	
San Mali		0,00 €	700,00 €	700,00 €	
	TOTAL	0,00 €	1 100,00 €		

compte budgétaire: 65 6574 025 DRH (ressources humaines)					
(subventions de fonctionnement)					
DENOMINATION DE L'ASSOCIATION	ACTION	SUBVENTION 2013	MONTANT DU VOTE PROPOSE	SOIT MONTANT TOTAL 2014 ACCORDE A CE JOUR	OBSERVATIONS
COS	Suite au transfert de la gestion du personnel municipal de la ville de Chaumont vers l'agglomération de Chaumont, l'acompte de 133800€ voté sur la délibération du 09 décembre 2013 de la collectivité ville de Chaumont est annulé.				

Pour
information
:

Compte budgétaire	2042 2014	6574 2013	6745 2013	6574 2014	6745 2014
Crédits votés tous services confondus	0,00 €	1 501 382,00 €	73 250,00 €	1 027 764,00 €	73 250,00 €
Crédits déjà attribués				44 483,46 €	
Vote en cours subventions aux associations	0,00 €	1 462 151,00 €	73 250,00 €	951 163,00 €	85 813,00 €
Virements divers en cours					
solde crédits votés	0,00 €	39 231,00 €	0,00 €	32 117,54 €	-12 563,00 €

Il est demandé des votes séparés pour :

- * **le Cercle des Armes** : Le conseil adopte cette subvention à l'unanimité (Monsieur Paul FOURNIÉ ne prend pas part au vote.)
- * **le Cercle Hippique Chaumont Choignes** : Le conseil adopte cette subvention à l'unanimité (Madame Isabelle FENAUX ne prend pas part au vote.)
- * **le Festival** : Le Conseil adopte cette subvention à l'unanimité (Madame Isabelle FENAUX ne prend pas part au vote.)
- * **l'OMS** : Le conseil adopte cette subvention à l'unanimité (Madame Isabelle FENAUX, Monsieur Gérard GROSLAMBERT et Monsieur Patrick LEFEVRE ne prennent pas part au vote.)
- * **le CFA Interpro de Chaumont** : Le conseil adopte cette subvention à l'unanimité (Monsieur Abbès DJANTI ne prend pas au vote.)
- * **le théâtre de l'arche** : Le conseil adopte cette subvention à l'unanimité (Madame Catherine PAZDZIOR ne prend pas part au vote.)
- * **l'ECAC Handball** : Le conseil adopte cette subvention à l'unanimité (Monsieur Frédéric PERRIN ne prend pas part au vote.)
- * **le Chaumont Volley-ball 52HM** : Le conseil adopte cette subvention à l'unanimité (Monsieur Gérard GROSLAMBERT ne prend pas part au vote.)
- * **les Trompettes de Chaumont** : Le conseil adopte cette subvention à l'unanimité (Madame Céline CUCCURU et Monsieur Jean Charles BERTHIER ne prennent pas part au vote.)
- * **Les Ateliers Roux Champion** : Le conseil adopte cette subvention à l'unanimité (Madame Odile DECHANET ne prend pas part au vote.)
- * **La MJC** : Le Conseil adopte cette subvention à l'unanimité (Monsieur Patrick LEFEVRE ne prend pas part au vote.)

7. Conclusion d'un protocole transactionnel entre la Ville de CHAUMONT et l'OGEC OUDINOT

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'autoriser Madame le Maire à signer avec l'OGEC le protocole transactionnel.

URBANISME

8. Travaux sur bâtiments communaux- Demande d'autorisation d'utilisation du sol

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'autoriser Madame le Maire à déposer les demandes d'utilisation du sol afférentes à la réalisation desdits travaux.

9. Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine- demande de subvention

Le Conseil décide, à l'unanimité, de solliciter du Ministère de la Culture l'attribution d'une aide financière à l'élaboration de l'Aire de Mise en valeur de l'Architecture et du Patrimoine sur le territoire de la Ville de Chaumont.

10. Commission Intercommunale des Impôts Directs- proposition de la Ville de Chaumont

Le Conseil décide, à l'unanimité, de soumettre à l'Agglomération de Chaumont la proposition suivante:

Nom de la commune	Nombre de commissaires	Liste à établir en nombre double	Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
Chaumont	4	8 + 8	Monsieur François DEULCEUX	Monsieur Bernard DONADEL
			Madame Christine	Monsieur Frédéric

			FACTEAU-LEMARQUIS	ROUSSEL
			Monsieur Franck CHEVRIER	Monsieur Anicet MICHEL
			Monsieur Michel JEANNY	Monsieur Jean-Claude LABACHE
			Monsieur Patrice SALMON	Monsieur Jean-Pierre PROCUREUR
			Monsieur Didier GAUTHIERON	Monsieur Bruno THORREAU
			Monsieur Raphaël TREMEL	Monsieur Amador SANCHEZ
			Monsieur Jean-Marie VIART	Monsieur Jean-Claude THIRY
Commissaire- extérieur (proposition de la commune de Chaumont)	1	2+2	Monsieur Daniel MANCHIN	Monsieur Thierry SIMON

11. Lancement démarche et groupement de commandes Ville/Agglomération- Plan global de déplacement (PGD)

Le Conseil décide à l'unanimité :

- d'approuver le lancement de la démarche « PGD » ;
- d'approuver et d'autoriser Madame le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes constitué avec l'Agglomération;
- d'autoriser Madame le Maire à solliciter les aides financières auprès des partenaires envisagés et signer toutes les conventions afférentes.

12. Etudes d'accessibilité- Lancement des démarches et groupement de commandes Ville/ Agglomération

Le Conseil décide à l'unanimité:

- * d'approuver le principe du lancement de la démarche d'élaboration du Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics,
- * d'autoriser Madame le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes à constituer avec l'Agglomération.

INGENIERIE

13. Convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial au Val des Choux

La Ville de Chaumont est propriétaire de ses canalisations de distribution de l'eau potable sur son territoire.

Des habitations cadastrées section ZE n°23,60 et 143, se situent entre la Marne et le canal de la Marne à la Saône. Afin de desservir en eau potable ces dernières une canalisation d'eau potable traverse le domaine public fluvial sur une longueur de 53 mètres linéaires.

Le Conseil décide, à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à signer une convention qui régit les droits et obligations de Voies Navigables de France et de la Ville de Chaumont pour une durée de 10 années et qui prend effet à compter du 01^{er} juillet 2011 et prend fin le 30 juin 2021.

La redevance annuelle est de 1,59 €.

14. Incorporation de voirie- lotissement des Castors- lieudit « les Pierres Percées »

Le Conseil décide à l'unanimité:

d'autoriser Madame le Maire à lancer la procédure devant le tribunal de commerce et à signer tous les actes y afférent ainsi que l'acte administratif de vente,
de donner tous pouvoirs à Madame le Maire pour conclure ladite opération.

15. Dénomination de voirie- Rue Renée et Louis LANDANGER

Compte tenu du rôle joué par les époux LANDANGER, fondateurs de la société du même nom, dans le développement économique de notre ville et en accord avec Monsieur VIARD, maire délégué de Brotttes, le conseil décide à l'unanimité de dénommer, rue Renée et Louis LANDANGER, la portion de voirie située entre les deux giratoires situés sur l'actuelle rue de la Côte Grille à Brotttes.

DIRECTION DES SERVICES AU PUBLIC

→ Culture, Vie associative et citoyenneté

16. Autorisation de demandes de subventions pour les actions des services culturels de la Ville de Chaumont

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'autoriser Madame le Maire à solliciter les subventions pour les projets des services culturels de la Ville de Chaumont auprès de nos partenaires.

17. Convention SGAR/ Nouveau Relax : reconduction

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'autoriser Madame le Maire à signer la convention entre le SGAR et le Nouveau Relax afin de permettre aux fonctionnaires et agents de l'Etat en Champagne Ardenne d'avoir un accès privilégié à des manifestations culturelles.

18. Licences d'entrepreneur de spectacles : désignation du titulaire

Le Conseil décide, à l'unanimité, de désigner Madame Céline CUCCURU comme titulaire de ces licences.

19. Avenant financier n°4 à la convention de partenariat entre la MJC et la Ville de Chaumont

Le Conseil décide, à l'unanimité (Monsieur LEFEVRE ne prend pas part au vote), d'autoriser Madame le Maire à signer l'avenant financier n°4 qui récapitule les montants et indique les sommes complémentaires à l'acompte de 69.400 €, versé début 2014.

20. Don d'une contrebasse à cordes au Conservatoire

Le Conseil décide à l'unanimité :

- d'accepter le principe du don de cette contrebasse à cordes par Monsieur et Madame HUART à la Ville de Chaumont en vue de faciliter son intégration au patrimoine du Conservatoire de Musique de Chaumont, aux charges énoncées dans le Pacte accessoire;
- d'autoriser Madame le Maire à signer le Pacte accessoire qui précisera les éléments constitutifs de ce don manuel.

21. Académie internationale d'été « Musique au Pays de l'Affiche » - convention avec l'association Quattrodecim

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'autoriser Madame le Maire à signer la convention qui doit fixer les engagements tant de la collectivité que de l'association ainsi que les contrats de cession des concerts.

→ Sport

22. Avenants financiers avec les associations sportives

Le Conseil décide d'autoriser Madame le Maire à signer les avenants financiers suivants :

- **CVB 52 HM pour :**
 - le solde de la subvention de fonctionnement, d'un montant de 26.820 € (dont 880 € correspondant aux chèques sport)
Total accordé pour l'année 2014 : 260.820 €

- **CFC pour :**
 - le solde de la subvention de fonctionnement, d'un montant de 22.120 € (dont 1.920 € correspondant aux chèques sport).
Total accordé pour l'année 2014 : 53.920 €

- **ECAC TENNIS pour :**
 - le solde de la subvention de fonctionnement, d'un montant de 4.498 € dont 1.120 € de chèques sport. Total accordé pour l'année 2014 : 9.400 €

- **CHCC pour :**
 - le solde de la subvention de fonctionnement, d'un montant de 8.868 € dont 1.140 € correspondant aux chèques sport. Total accordé pour l'année 2014 : 20.430 €

- **CMES** - Centre Médical d'Evaluation Sportive - pour la subvention de fonctionnement 2014 d'un montant de 12.000 €.

- **OMS** - Office Municipal des sports - pour le solde de la subvention de fonctionnement d'un montant 4.500€. Total accordé pour l'année 2014 18.000 €.

- **Concernant l'ECAC HANDBALL :**
 - Suite au calcul de la subvention de fonctionnement pour l'année 2012/2013 il s'est avéré que celle-ci est égale à 7.430€ (y compris les chèques sport) donc inférieur à l'acompte de 8.298 € déjà versé (acompte qui avait été calculé par rapport à l'année précédente). L'association a touché un trop perçu de 868€. Il est proposé de laisser à l'association le trop perçu de 868 € dans le cadre d'une subvention exceptionnelle pour 2014.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Monsieur Gérard GROSLAMBERT ne prend part au vote pour le CVB52 HM.

Madame Isabelle Fenaux, Messieurs Gérard GROSLAMBERT et Patrick LEFEVRE ne prennent pas part au vote pour l'OMS.

Monsieur Frédéric PERRIN ne prend part au vote pour l'ECAC HANDBALL.

23. Dispositif Chèque sport

Le Conseil décide, **à l'unanimité**, d'autoriser Madame le Maire à prolonger le dispositif chèque sport pour la rentrée 2014/2015.

→ Social

* Départ de Madame BRASSEUR, Messieurs BOICHOT, GROSLAMBERT et DJANTI quittent la salle.

24. Aide aux familles en difficulté pour les séjours en classe de découverte (Val André- Grand Bornand)

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'adopter les tarifs ci-dessous concernant l'aide aux familles en difficulté pour les séjours en classe de découverte (Val-André-Grand Bornand) selon les critères définis ci-dessus :
Prix de journée 2014 : 13.30 €

Tranches	Participation de la Ville par jour et par enfant
A (inférieur ou égal à 209.49 €)	50% soit 6,65 €
B (de 209.50 € à 393.36 €)	40% soit 5.32 €
C (de 393.37 € à 500.82 €)	30% soit 3.99 €
D (de 500.83 € à 575.05 €)	20% soit 2.66 €

RESSOURCES HUMAINES

* Retour de Madame BRASSEUR, Messieurs BOICHOT, GROSLAMBERT et DJANTI quittent la salle.

25. Tableau des postes

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'adopter le tableau des postes de la Ville de Chaumont qui est désormais le suivant, conformément à la délibération du 6 avril dernier relative aux collaborateurs de cabinet :

Direction	N° du poste	Grade/emploi	Temps de travail
Cabinet du Maire	1	Collaborateur de cabinet	TC
Cabinet du Maire	2	Collaborateur de cabinet	TC

26. Formation des élus municipaux

Le Conseil décide à l'unanimité :

- de voter une enveloppe de crédits égale à 5 000 € annuels.

- d'adopter les orientations générales des formations qui seront organisées pendant le mandat. L'ensemble des conseillers municipaux ne dispose pas de la même expérience ni du même niveau d'information sur le fonctionnement d'une collectivité. Les formations qui seront organisées pendant tout le mandat seront destinées à permettre aux élus municipaux d'acquérir des

connaissances spécifiques sur le fonctionnement général d'une collectivité dans ses différents domaines de compétences et modalités de fonctionnement.

ADMINISTRATION GENERALE

27. Renouvellement des membres du bureau de l'association foncière de remembrement de Brottes

Monsieur Patrick VIARD, Mesdames Odile BOFFY et Brigitte FEVRIER et Monsieur Reynald THOMAS sont élus à raison de 33 voix pour et 1 abstention (Cyril DE ROUVRE) à l'association foncière de remembrement de Brottes.

28. Désignation d'un représentant titulaire à l'Office de Tourisme du Pays de Chaumont en Champagne

Madame Céline CUCCURU est élue, à l'unanimité, à l'Office de Tourisme du Pays de Chaumont en Champagne.

Madame Céline BRASSEUR ne prend pas part au vote.

29. Désignation d'un représentant de la Ville à la Société XDemat

Le conseil, à l'unanimité, désigne Madame Isabelle FENAU, titulaire et Monsieur Pierre ETIENNE, suppléant pour représenter la Ville de Chaumont à l'assemblée générale de la société XDemat.

30. Compte rendu des actes passés par le Maire

Monsieur le Maire rend compte des actes qu'il a accomplis en vertu de la délibération du conseil municipal du 6 avril 2014 et prises en application de l'article L. 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à CHAUMONT, le 30 juin 2014

Le Maire,

Christine GUILLEMY